

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LE FANTASQUE.

N. AUBIN, Rédacteur,  
W. H. ROWEN, Imprimeur,

PROPRIÉTAIRES.

{ No. 46, Rue Grant, St. Roch.  
{ No. 7, Rue des Prairies, St. Roch.

*Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux; je fais ce qui me plaît; je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.*

**Prix: deux Sous.**

**Vol. 3.**

**Québec, 13 Mai, 1841.**

**No. 46.**

## MÉLANGES.

### Chronique des Tribunaux.

LA CIVILITE PUERILE ET HONNETE. — Gobsec, le prévenu, s'avance d'un air officieux vers la barre: le souriré est sur ses lèvres.

Gobsec. — Messieurs; j'ai bien l'honneur de vous présenter mes hommages; comment va l'état de vos chères santés!...

Le président. — MM. les juges vous remercient, mais ce n'est pas de leur santé qu'il s'agit: c'est de vous qui ne montez plus vos gardes.

Gobsec. — En désirant m'assurer de l'état physique et moral de mes juges, je remplis les devoirs de la civilité... Je suis à cheval sur la civilité... j'adore les belles manières dont elle est le code.

Le président. — Cela ne doit pas vous empêcher de faire votre service.

Gobsec. — Vous me mettez dans un embarras extrême; si je vous dis que cela m'empêche, c'est presque un démenti... et la civilité s'y oppose formellement. Cependant, je devrais vous dire, pour être fidèle à la vérité, que les bonnes manières et le corps-de-garde sont incompatibles.

Le président. — Expliquez-vous.

Gobsec. — Imaginez-vous que j'ai monté ma garde une fois, une seule fois... (Rires.) Je m'en repens... (Rire général.) Je me présente dans la cour de la mairie. Je présente mes respects à mes confrères, quand tout à coup l'adjudant m'empoigne par la buffleterie et me dit: Fourrez-vous dans le tiroir!... Je ne savais pas alors ce que signifiait ce mot; aussi je m'écriai avec toute l'énergie que je me connais: Adjudant! me prenez-vous pour un vieux habit.

Le président. — Par tiroir, on entend le rang du milieu d'un peloton. C'est là qu'on place les plus petits hommes.

Gobsec. — Parce que je ne jouis pas de l'avantage d'être une perche, ce n'est pas une raison pour me saisir par mes vêtements... La civilité dit: Les mains ont faites pour toucher les choses, non les personnes. Mais ce n'est rien encore; tiré au poste, on crie: no. 5 en faction. Je ne faisais pas attention; tout à

coup le lieutenant me dit : Sacr... Dieu!... sortez donc, no 5. — Je ne m'appelle pas no 5, je m'appelle Gobsec, que je répons ; le nom que vous venez de me donner ferait croire que j'appartiens à un jeu de loto, tandis que j'y suis complètement étranger. (Hilarité prolongée.) — Sortez donc, raisonneur, me fait ce chef, allez en faction. — Oh ! que je me dis, la civilité qui défend de jurer. et de se mettre en colère!... Voilà un supérieur qui aurait besoin de la lire.

Le président. — Enfin, dans tout cela, il n'y a rien qui soit vraiment incivil ?

Gobsec. — Oh ! si l'on peut dire ! Ce fut bien pis avec le caporal ; dès qu'il m'ent mené près du factionnaire que je devais relever, il me dit d'un ton très impérieux : *Portez armes ! Présentez armes !* Quand j'ai vu qu'il s'y prenait d'un ton si décidé, je n'ai pas plus bougé qu'un mort... Il ne faut pas encourager les infractions à la civilité.

Le président. — Comment eussiez-vous voulu qu'il dît ?

Gobsec. — Il devait dire : « Monsieur, voulez-vous bien prendre la peine de porter armes. » (Longue et bruyante hilarité.) Si le caporal m'avait parlé comme ça, j'aurais vu ce que j'avais à faire. (Nouveaux rires.)

Malgré cette critique des manières un peu cavalières de la garde nationale, l'ami de la civilité est condamné à vingt-quatre heures de prison.

#### TOUT EST PERDU FORS LE DESHONNEUR.

Si l'on en croit les grosses feuilles ce fut une bien nombreuse réunion que l'assemblée tenue jeudi, pour prendre en considération la convenance d'adresser encore une requête à sa Majesté touchant notre commerce de bois.

Nous gémissons de tout notre cœur, de voir qu'une expérience bien longue, bien coûteuse, bien fatigante, ne rend nos hommes ni plus dignes, ni plus sages. On a beau se moquer d'eux, les baffouer, leur faire le mal pour le bien qu'ils demandent, ils s'humilient, s'agenouillent, supplient et assurent qu'ils ne cesseront de prier. Nous espérons cependant qu'en cette occasion-ci le cœur sera meilleur que la tête et que le peuple ne suivra point l'impulsion que ses chefs lui veulent donner.

Qu'a-t-on vu à cette réunion ? Des marchands anglais qui dans leurs conversations intimes, comme dans leurs actes du grand jour ne témoignent que de leur profonde haine, que de leur mépris envers ces chefs canadiens, qu'ils qualifient à outrance des noms d'*inveterate rebels*, qui ont juré leur perte, et qui ne soupirent qu'après le moment de la consommer sans danger ; et, à côté de ces marchands, ces mêmes chefs canadiens qui usent toute leur énergie à combattre l'influence des premiers et qui déplorent tout haut la mauvaise foi dont ils ont été cent fois les victimes.

Est-ce le premier exemple qu'on nous offre d'une semblable anomalie ? — Non. Vingt fois pareil rapprochement s'est opéré sous divers prétextes, dans diverses espérances ; vingt fois les canadiens se sont vus joués, calomniés et insultés. — Mais, diront ces chefs, nous voulons rejeter les torts de l'autre côté, nous voulons prouver en toute occasion que nous sommes sans tous les préjugés qu'on nous prête, que nous sommes bons. D'accord : mais être si bon que cela, c'est être ..... passons le mot.

Quand donc cessera-t-on de s'avilir, de se trainer dans la boue ? L'oubli des injures est une vertu, mais la débonnairété ne doit pas aller jusqu'à donner cent fois des verges pour se faire fouetter cent fois. Il nous semble que les canadiens montreraient une assez bonne dose de morale chrétienne s'ils assistaient, avec indifférence seulement, aux tortures dont on menace le commerce anglais de ces

parages. Et cependant le contraire se voit, se renouvelle même souvent, et l'on ne devra pas s'offenser ni s'étonner de voir ceux qui il n'y a que quelques semaines se réjouissaient de voir la masse d'entre nous exclue de l'exercice de son droit électoral, par une fraude bien pardonnable, puisqu'elle provenait du héros de la duperie, leur patron; implorer nos signatures, y inclus les *croix* même qui les amusent tant. Nous osons espérer que l'on jugera mieux de l'avenir par le passé; qu'on repoussera avec mépris cette nouvelle tentative d'humiliation, en un mot que tous ceux qui parcourront les demeures des respectables citoyens pour obtenir des signatures en faveur de la protection de leur commerce de bois, auront partout nez de bois.

Que l'on ne croie pas que nous voulons faire à ces démarches une opposition capricieuse et irréfléchie; non, c'est parceque nous sommes persuadé au contraire que le commerce de bois appauvrit plus réellement le pays qu'il ne l'enrichit, qu'il dégradé plutôt qu'il n'entretient la majorité des canadiens employés à son exploitation que nous voulons employer la petite portion d'influence que nous pouvons avoir pour détourner de cette voie les individus qui, pour la considération vaine d'un intérêt partiel et momentané seraient disposés à aider ceux dont les intérêts constants sont l'appauvrissement et l'asservissement de toute la race française de cette province. C'est donc afin d'exprimer nos vues d'une manière plus intelligible que nous allons déposer un instant la marotte et le sarcasme pour faire un peu usage de la raison. Dans un moment où ceux dont on l'attend s'efforcent de la perdre, il faut bien la quêter chez les fous.

Sous le rapport du principe, chacun avoue que pétitionner l'Angleterre désormais et cela conjointement à la masse des marchands anglais, devient pour les canadiens une avilissante inutilité. Justice en est donc faite à cet égard.

Voyons la question maintenant sous le point de vue intéressé, point de vue qui par conséquent, est malheureusement, pour beaucoup, le plus intéressant.

Qu'allègue-t-on comme argument héroïque en faveur du commerce des bois? C'est le seul moyen, dit-on, par lequel le pays peut payer les produits de l'Angleterre. Eh bien si c'était strictement le cas on pourrait au besoin restreindre considérablement l'emploi de ces produits; nous encouragerions, nous forcerions l'établissement de l'industrie du pays: l'argent qu'on paie aujourd'hui au marchand anglais et à l'*homme de cage* serait destiné à d'honnêtes artisans qui seraient vivre leurs familles de leur travail, tandis que le commerce du bois n'entretient que des hommes qui pour la plupart n'apportent chez eux à leur retour de leurs pénibles et dangereuses expéditions que des maladies et la démoralisation.

Mais se passer des produits de l'Angleterre, s'écriera-t-on, comment aurons-nous du drap fin, de la soie, des voiles brodés, des schalls, des rubans, des chapeaux à la dernière mode, du cuir anglais pour faire des souliers français, des cristaux pour nous éblouir, des flanelles pour nous faire suer: et tous ces objets de première nécessité?—On se restreindra sur les uns, on se passera des autres, on établira la mode patriotique de faire usage exclusivement des produits de l'industrie du pays. Ceux qui ne s'y conformeront point seront les premiers à en souffrir. Enfin, il faut une forte résolution pour passer noblement un moment de crise inévitable; mais toute privation, toute souffrance est préférable à l'avilissement de nouvelles supplications.

Qu'on ne dise pas que ce pays ne peut pas être manufacturier; qu'on regarde les Etats voisins, particulièrement ceux du nord qui n'ont presque rien à changer pour les produits de l'industrie européenne; ils se sont voués à l'industrie, et cependant il n'ont pas à beaucoup près les avantages que nous possé-

dois en Canada. Les cours d'eau sont ici en profusion répandus sur le sol; les communications en été sont ouvertes dans tous les sens; enfin nous ne voyons nulle raison pour empêcher que les objets de première nécessité soient dus à nos propres bras dès qu'il sera bon genre de ne porter que de ceux-là. — Un commerce libre, d'ailleurs, comme on le promet en compensation de la protection de nos bois amènerait ici des navires et des marchands de tous les pays; nous verrions chez nous concurrence pour la vente des produits étrangers, et concurrence pour l'achat des nôtres; nous vendrions le peu que nous avons plus cher, et nous achèterions ce qu'il nous faut à meilleur marché; tandis qu'aujourd'hui, c'est le contraire; ce sont les étrangers monopoleurs qui fixent les prix de notre propre marché, et la protection n'est accordée exclusivement qu'à ceux de leur extraction; on ne peut citer aucune exception à cette règle. Toutes les marchandises françaises par exemple, à l'exception peut-être de la coutellerie, luttent avec avantage avec celle de l'Angleterre partout où des traités ne protègent point, ce dernières. La Hollande, la Belgique, l'Italie nous apporteraient ce qui ne nous vient qu'après avoir laissé dans les mains des manufacturiers, des commissionnaires anglais, des marchands anglais en gros, et de nos marchands en détail, de profits qu'ils fixent eux-mêmes et que nous n'avons nul moyen de contrôler.

Une autre réflexion doit nous porter encore à faire nos efforts pour ne pas nous opposer à ces arrangements auxquels d'ailleurs nos humbles pétitions ne changeront rien. Ceci est une raison de principes. Les droits protecteurs que nous avons nous sont des droits oppressifs sur le peuple des trois-royaumes. Allons-nous désormais faire cause commune avec le gouvernement anglais contre son propre peuple? et cependant c'est ce que nous allons réclamer si nous le supplions de faire payer plus cher à ses consommateurs ce qu'ils peuvent avoir à meilleur marché. Non, faisons tous nos efforts pour obtenir un commerce libre qui excite notre industrie; qui encouragera notre agriculture, dont les souffrances ont été moins pour cause une insuffisance de la nature que la négligence de ceux qui l'exploitent. Qu'on mette la main avec ardeur à la charrue, au métier, et les beaux temps prospères d'autrefois, qu'on vante tant aujourd'hui, viendront luire encore sur cette contrée que le commerce n'a doué que du luxe étranger sans y répandre l'activité; la richesse, qui seules le peuvent entretenir.

Un nouveau journal, le *British North American* vient de faire son entrée de ce monde. Il est rédigé couci-couci par Mr. le docteur Burke, célèbre autrefois dans Québec par ses tâtements de crânes. On voit évidemment par la lecture de sa feuille que ses visites aux têtes du prochain n'ont pas fort contribué à améliorer la sienne. Ceci est pardonnable; il en a tant vu de fêlées. Dans son premier article éditorial il nous annonce qu'il est indépendant, qu'il veut cependant soutenir l'administration Thomson, et plus loin, qu'il ne veut que la justice! Il paraît même qu'il veut parler de la *justice égale*. Connu! — Encore du humb vêtu de papier blanc!

**Monsieur Zaionczek**, jongleur Polonais en grande réputation, va d'arriver en cette ville, où il se propose de donner bientôt quelques représentations; nous avons vu quelques unes des nombreuses recommandations dont il est muni et la Jéssus nous pouvons augurer qu'on se portera en foule au spectacle que donnera bientôt au théâtre royal le nouvel artiste; dont les curiosités naturelles et l'habileté surnaturelle ne manqueront sans doute pas de plaire à notre peuple toujours avide de récréations innocentes.